



COUNCIL OF EUROPE    CONSEIL DE L'EUROPE

Strasbourg, le 12 avril 2001

<cdl\doc\2001\cdl-ju\10-f>

Diffusion restreinte

**CDL-JU (2001) 10**

**Or. Fr.**

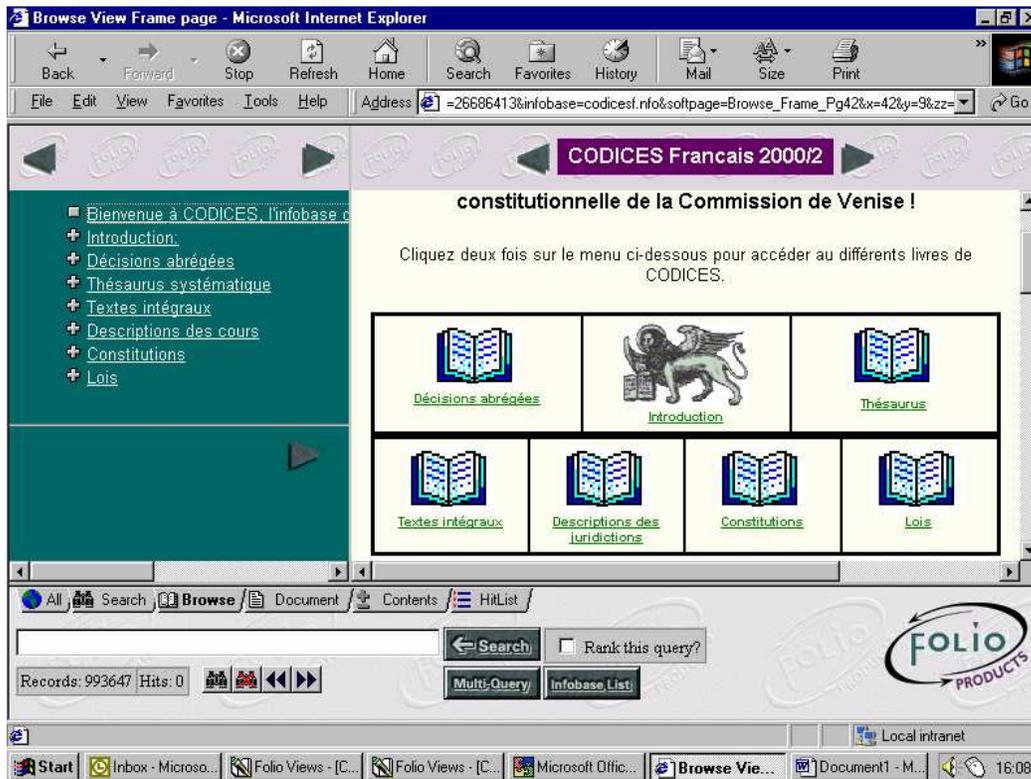
**COMMISSION EUROPEENNE POUR LA DEMOCRATIE PAR LE DROIT**

(COMMISSION DE VENISE)

**Guide simplifié**  
**d'utilisation de CODICES 2000/2**  
**sur Internet**



## LA PAGE DE BIENVENUE DE CODICES 2000/2



Ce Livre est structuré par pays dans l'ordre alphabétique (de A à Z), puis par décision dans un ordre chronologique descendant. Par conséquent si vous cliquez sur le livre, vous arriverez sur la dernière décision publiée concernant l'Afrique du Sud. Ce Livre contient l'ensemble des décisions abrégées ayant été publiées dans le Bulletin de jurisprudence constitutionnelle édité par la Commission de Venise.

Si vous désirez visualiser les décisions d'un pays déterminé utiliser l'onglet "Browse" ou "Contents », sélectionnez le pays qui vous intéresse et développez la branche à l'aide du .



#### Textes intégraux

CODICES contient le texte intégral d'un grand nombre de décisions abrégées publiées dans le Bulletin. Le texte intégral correspondant à une décision abrégée publiée aura le même numéro d'identification.

Lorsqu'il est disponible, le texte intégral d'une décision abrégée est mentionné au point h) de l'identification de la décision dans le Livre Décisions abrégées.



#### Descriptions des juridictions

Les descriptions des cours sont reprises de celles publiées dans le Bulletin spécial consacré à ce sujet. Les cours collaborant avec la Commission de Venise ont fourni une présentation de leur cour selon les rubriques suivantes : Introduction - Fondements textuels - Composition et organisation - Compétences - Nature et effets des décisions - Conclusion - Bibliographie.



#### Thésaurus

Le Thésaurus systématique comprend 5 chapitres, sub-divisés en sous-chapitres, à chaque mot-clé du Thésaurus correspond un numéro.

En cliquant sur les lignes vertes vous développez l'arborescence du Thésaurus.

L'objectif du Thésaurus est de permettre un accès structuré aux données, toutes les décisions abrégées étant indexées suivant les mots-clés du Thésaurus systématique; l'indexation des constitutions selon le même Thésaurus est en cours également.

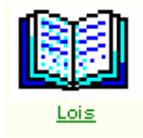
En cliquant sur les mots « Décisions » ou « Constitutions » (soulignés en bleu), vous lancez une recherche soit sur les décisions indexées selon ce mot clé soit sur les constitutions d'ores et déjà indexées.



#### Constitutions

CODICES contient les textes complets ou des extraits des constitutions des pays collaborant avec la Commission de Venise. Les textes sont en anglais et/ou en français. Ce Livre contient également la Convention européenne des Droits de l'Homme avec tous ses Protocoles et d'autres textes multilatéraux. (Voir sous « Conseil de l'Europe » ou « Nations-Unies »).

Les Constitutions sont structurées en niveau.



Ce Livre contient les Lois ou extraits des Lois sur les Cours constitutionnelles. Les textes sont en anglais et français tels que publiés dans la série des Bulletins spéciaux « Textes de base ».

Le panneau ci dessous vous montre le Sommaire. Vous pouvez développer chaque partie en cliquant sur les 



Exemple du Thésaurus développé une fois après un clic sur le  :



 Document / Permet d'avoir le document en pleine page et non plus en partage avec le sommaire.

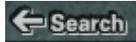
 Contents Permet d'avoir le sommaire en pleine page.

## LES RECHERCHES



: Avant toute recherche prenez l'habitude d'effacer la requête précédente, afin de ne pas obtenir un résultat faussé. (Symbole des jumelles barrées d'une croix rouge)

### I. TROUVER UN MOT EN UTILISANT LE MASQUE DE RECHERCHE



: Pensez à cliquer sur le bouton « Clear Query » avant toute nouvelle recherche.

Ce masque de recherche vous permet de faire des recherches dans les Livres que vous souhaitez.

Exemple :  

Vous donne la réponse suivante :

The screenshot shows the search results for the query 'université'. On the left, a navigation menu lists various categories with their respective hit counts: 'Décisions abrégées' (19), 'Thésaurus systématique', 'Textes intégraux' (66), 'Descriptions des cours' (4), 'Constitutions' (5), and 'Lois' (4). The main content area displays the search results for 'Décisions abrégées' in 'Allemagne', specifically 'GER-1996-2-011'. The results include a detailed description of the decision, its date (24/04/1996), and its publication in the 'Entscheidungen des Bundesverfassungsgerichts'. Below the description, there are links to 'Principes généraux - Proportionnalité' and 'Droits fondamentaux'. At the bottom, the search interface shows the query 'université', the number of records (993647) and hits (98), and buttons for 'Multi-Query' and 'Infobase List'.

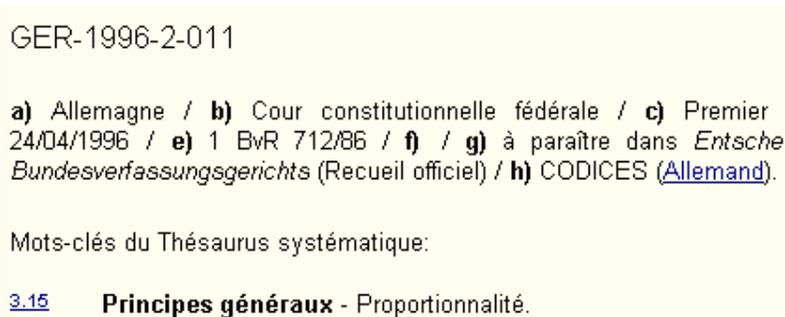
La recherche a donc été effectuée dans tous les Livres : Thésaurus, Décisions abrégées, Textes intégraux, Descriptions des Cours, Constitutions et Lois.

**Nous vous conseillons de ne pas cocher**  Rank this query? , car alors CODICES opère une classification des résultats par ordre d'importance et modifie donc le résultat final de la requête d'une manière qui pourrait ne pas correspondre à votre recherche.

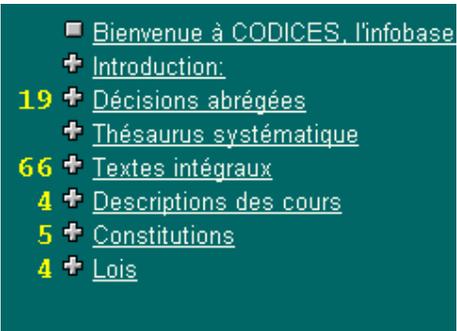
**Lire le résultat de la recherche :**



= Titre de la première décision abrégée qui a été trouvée



= Texte de la première décision abrégée qui a été trouvée



= Le Sommaire des résultats de la requête

Pour consulter les réponses il faut développer les « Livres » qui vous intéressent à l'aide des et des boutons = Pour aller aux résultats suivants/ précédents.



= Le nombre total de résultats : 98 résultats ont été trouvés



= Pour connaître les résultats suivants/précédents



= Pour imprimer nous vous conseillons de sélectionner le texte à imprimer manuellement avec la souris et d'indiquer dans la fenêtre « Impression » d'Internet Explorer ou de Netscape que vous voulez imprimer la « Sélection ».

**AFFINER SES RECHERCHES :****Trouver un mot dans le Thésaurus systématique:**

Il faut saisir la requête de la manière suivante :

Résultat : vous vous trouvez dans le Thésaurus devant le mot trouvé :

[Décisions](#) 4.2.1 [Drapeau](#)  
[Constitutions](#)

Vous pouvez lancer une requête en cliquant sur les mots [Décisions](#) ou [Constitutions](#) si vous êtes intéressé(e) par ce type de requête (Voir point II ci dessous).

**Limiter sa recherche aux Constitutions :**

Il faut saisir la requête de la manière suivante :

Résultat : [842 + Constitutions](#)

**Limiter sa recherche aux Descriptions des Cours :**

Il faut saisir la requête de la manière suivante :

Résultat : [19 + Descriptions des cours](#)

**Limiter sa recherche aux Lois :**

Il faut saisir la requête de la manière suivante :

Résultat : [13 + Lois](#)

**Limiter sa recherche aux Décisions abrégées :**

Il faut saisir la requête de la manière suivante :

Résultat : **10 +** [Décisions abrégées](#)

**Limiter sa recherche aux Textes intégraux :**

Il faut saisir la requête de la manière suivante :

Résultat : **120 +** [Textes intégraux](#)

**Limiter sa recherche à l'index des Décisions abrégées :**

Il faut saisir la requête de la manière suivante :

Résultat : **39 +** [Décisions abrégées](#)

**Limiter sa recherche à une date :**

Il faut saisir la requête de la manière suivante :

**Limiter sa recherche à un pays dans les Décisions abrégées:**

Il faut saisir la requête de la manière suivante :

Résultat : **10 +** [Décisions abrégées](#)

**Limiter sa recherche à l'identification des Décisions abrégées:**

Il faut saisir la requête de la manière suivante :

Plus sophistiqué : les identifications des décisions françaises publiées en 1999, qui contiennent le mot « vote ».

Résultat : **4** + Décisions abrégées

## II. UTILISER LE THESAURUS POUR TROUVER UNE JURISPRUDENCE

Vous aimeriez connaître la jurisprudence disponible dans CODICES relative au « Droit à la vie ».

Le « Droit à la vie » est un mot-clé du Thésaurus sous le point 5 « Droits fondamentaux »

Vous pouvez y accéder soit en saisissant la requête suivante :

Soit en développant le Thésaurus par le Sommaire

Cliquez sur **+** [Thésaurus systématique](#), descendez jusqu'à

### 5 DROITS FONDAMENTAUX

CONSTITUTIONNELLE S DU DROIT CONSTITUTIONNEL ES GÉNÉRAUX IONS FONDAMENTAUX onstitutionnelle du droit constitutionnel généraux s damentaux	<a href="#">Décisions</a>	5	<b><u>DROITS FONDAMENTAUX</u></b>	Note
	<a href="#">Constitutions</a>			
	<b>Décisions</b> <b>Constitutions</b>	1	<b>Justice constitutionnelle</b>	
	<a href="#">Décisions</a> <a href="#">Constitutions</a>	1.1	<b>JURIDICTION</b> <b>CONSTITUTIONNELLE</b>	Note

En cliquant sur le Chapitre **DROITS FONDAMENTAUX** vous développez le

Chapitre, puis allez dans le point **5.3** **DROITS CIVILS ET POLITIQUES**

<a href="#"><u>Décisions Constitutions</u></a>	5	<b>Droits fondamentaux</b>	<b>Note</b>
<a href="#"><u>Décisions Constitutions</u></a>	5.1	<b>PROBLÉMATIQUE GÉNÉRALE</b>	
<a href="#"><u>Décisions Constitutions</u></a>	5.2	<b>ÉGALITÉ</b>	
<a href="#"><u>Décisions Constitutions</u></a>	5.3	<b>DROITS CIVILS ET POLITIQUES</b>	

Puis développez à nouveau en cliquant sur

**5.3 DROITS CIVILS ET POLITIQUES**



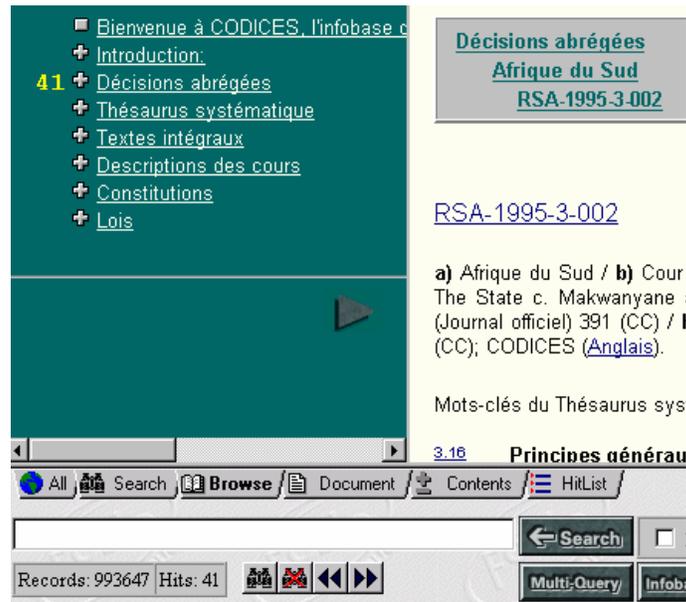
<b>CODICES Français 2000/2</b>			
<a href="#"><u>Décisions Constitutions</u></a>	5.3	<b>Droits civils et politiques</b>	
<a href="#"><u>Décisions Constitutions</u></a>	5.3.1	<b>Droit à la dignité</b>	
<a href="#"><u>Décisions Constitutions</u></a>	5.3.2	<b>Droit à la vie</b>	

Pour arriver jusqu'au point voulu **5.3.2 Droit à la vie**

Afin de connaître toutes les décisions indexées sous le thème du droit à la vie **5.3.2 Droit à la vie**, cliquez sur [Décisions](#)

Puis sur 

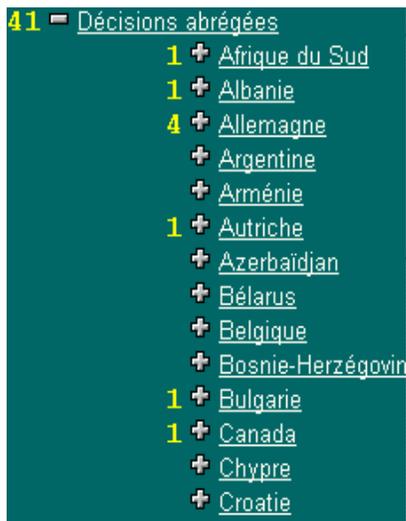
Vous obtenez l'image et le résultat suivants :



Lire le résultat de la recherche :



= Titre de la première décision qui a été trouvée



= Le sommaire des décisions trouvées

Hits: 41

= Le nombre de résultats : 41 résultats ont été trouvés



= Pour connaître les résultats suivants /précédents



= Pour imprimer nous vous conseillons de sélectionner manuellement la décision souhaitée.

### III. UTILISER LE THESAURUS POUR TROUVER UN MOT CLE DANS LES CONSTITUTIONS



: Pensez à cliquer sur le bouton « Clear Query » avant toute nouvelle recherche.

Vous aimeriez connaître les articles des constitutions qui traitent du « Chef de l'Etat ».

Allez dans le Thesaurus:

<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Bienvenue à CODICES, l'infobase d</li> <li>+ <a href="#">Introduction</a></li> <li>+ <a href="#">Décisions abrégées</a></li> <li>+ <a href="#">Thésaurus systématique</a></li> <li>+ <a href="#">Textes intégraux</a></li> <li>+ <a href="#">Descriptions des cours</a></li> <li>+ <a href="#">Constitutions</a></li> <li>+ <a href="#">Lois</a></li> </ul>	<h4>Thésaurus systématique</h4> <table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="text-align: center;"><a href="#"><u>Décisions</u></a></td> <td style="text-align: center;">1</td> <td style="text-align: center;"><a href="#"><u>JUSTICE CONSTITUTIONNEL</u></a></td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;"><a href="#"><u>Constitutions</u></a></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;"><a href="#"><u>Décisions</u></a></td> <td style="text-align: center;">2</td> <td style="text-align: center;"><a href="#"><u>SOURCES DU DROIT CONSTITUTIONNEL</u></a></td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;"><a href="#"><u>Constitutions</u></a></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;"><a href="#"><u>Décisions</u></a></td> <td style="text-align: center;">3</td> <td style="text-align: center;"><a href="#"><u>PRINCIPES GÉNÉRAUX</u></a></td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;"><a href="#"><u>Constitutions</u></a></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;"><a href="#"><u>Décisions</u></a></td> <td style="text-align: center;">4</td> <td style="text-align: center;"><a href="#"><u>INSTITUTIONS</u></a></td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;"><a href="#"><u>Constitutions</u></a></td> <td></td> <td></td> </tr> </table>	<a href="#"><u>Décisions</u></a>	1	<a href="#"><u>JUSTICE CONSTITUTIONNEL</u></a>	<a href="#"><u>Constitutions</u></a>			<a href="#"><u>Décisions</u></a>	2	<a href="#"><u>SOURCES DU DROIT CONSTITUTIONNEL</u></a>	<a href="#"><u>Constitutions</u></a>			<a href="#"><u>Décisions</u></a>	3	<a href="#"><u>PRINCIPES GÉNÉRAUX</u></a>	<a href="#"><u>Constitutions</u></a>			<a href="#"><u>Décisions</u></a>	4	<a href="#"><u>INSTITUTIONS</u></a>	<a href="#"><u>Constitutions</u></a>		
<a href="#"><u>Décisions</u></a>	1	<a href="#"><u>JUSTICE CONSTITUTIONNEL</u></a>																							
<a href="#"><u>Constitutions</u></a>																									
<a href="#"><u>Décisions</u></a>	2	<a href="#"><u>SOURCES DU DROIT CONSTITUTIONNEL</u></a>																							
<a href="#"><u>Constitutions</u></a>																									
<a href="#"><u>Décisions</u></a>	3	<a href="#"><u>PRINCIPES GÉNÉRAUX</u></a>																							
<a href="#"><u>Constitutions</u></a>																									
<a href="#"><u>Décisions</u></a>	4	<a href="#"><u>INSTITUTIONS</u></a>																							
<a href="#"><u>Constitutions</u></a>																									

et développez le Chapitre des Institutions en cliquant sur le titre

#### 4 [INSTITUTIONS](#)

<a href="#"><u>Décisions</u></a>	4	<b>Institutions</b>
<a href="#"><u>Constitutions</u></a>		
<a href="#"><u>Décisions</u></a>	4.1	<a href="#"><u>CONSTITUANT</u></a> <span style="background-color: yellow;">Note</span>
<a href="#"><u>Constitutions</u></a>		
<a href="#"><u>Décisions</u></a>	4.2	<a href="#"><u>SYMBOLES D'ÉTAT</u></a>
<a href="#"><u>Constitutions</u></a>		
<a href="#"><u>Décisions</u></a>	4.3	<a href="#"><u>LANGUES</u></a>
<a href="#"><u>Constitutions</u></a>		
<a href="#"><u>Décisions</u></a>	4.4	<a href="#"><u>CHEF DE L'ÉTAT</u></a>
<a href="#"><u>Constitutions</u></a>		

Développez une fois encore ce point en cliquant sur **4.4 [CHEF DE L'ÉTAT](#)**

Vous obtenez l'image suivante :



En cliquant sur le lien [Constitutions](#) en face du point **4.4 Chef de l'État**

Vous lancerez une requête sur ce thème dans toutes les Constitutions.

Puis cliquez sur  Refresh

Résultat et ci-après la première image à l'écran :



Titre, Langue, pays, Chapitre, Article du premier résultat :

Constitutions  
Anglais  
Afrique du Sud  
CONSTITUTION OF THE REPUBLIC OF SOUTH AFRICA, ACT  
CHAPTER 2 BILL OF RIGHTS (ss 7-39)  
8 Application

Extrait de l'article référencé :

(1) The Bill of Rights applies to all law, and binds the legislature, the executive, the judiciary and all organs of state.

**79** + Constitutions : Nombre de références trouvées, pour développer le Sommaire cliquez sur le 

<p><b>79</b> = <u>Constitutions</u>  <b>57</b> + <u>Anglais</u>  <b>22</b> + <u>Français</u></p>	+ =	<p><b>57</b> = <u>Anglais</u>  <b>5</b> + <u>Afrique du Sud</u>  + <u>Albanie</u>  <b>5</b> + <u>Allemagne</u></p>
--	-----	--

 = Nombre de références trouvées

 = Pour aller aux résultats suivants/précédents

#### IV. RECHERCHER UNE JURISPRUDENCE RELATIVE A UN ARTICLE DE CONSTITUTION

Exemple : Vous voulez connaître la jurisprudence relative à l'article 3 de la CEDH.

Développez le Point Constitutions dans le Sommaire à l'aide des 

- Constitutions
  - + Anglais
  - Français
    - + Albanie (extrait)
    - + Allemagne (extrait)
    - + Andorre
    - + Arménie (extrait)

pour arriver à la CEDH bougez avec le bouton



The screenshot shows a navigation menu on the left with the following items: Conseil de l'Europe, Convention de sauvegarde des Droits de l'Homme et des Libertés fondamentales, Protocole additionnel, Protocole n° 3 à la Convention, Protocole n° 4 à la Convention, Protocole n° 5 à la Convention, Protocole n° 6 à la Convention, Protocole n° 7 à la Convention, Protocole n° 8 à la Convention, Protocole n° 9 à la Convention, and Protocole n° 10 à la Convention. The main content area displays the title "Convention de sauvegarde des Droits de l'Homme et des Libertés fondamentales, telle qu'amendée par le Protocole n° 11" under the heading "Constitutions Français Conseil de l'Europe".

Allez jusqu'à l'article 3 de la CEDH et cliquez sur le lien, souligné en bleu.

### [Article 3 – Interdiction de la torture](#)

Cliquez sur  Refresh

Vous aboutissez sur la première décision abrégée qui répond à votre requête :  
GER-1996-2-015

The screenshot shows a search results page for "GER-1996-2-015". The navigation menu on the left includes "Constitutions" and "Lois". The main content area displays the title "Décisions abrégées Allemagne GER-1996-2-015". Below the title, the text reads: "GER-1996-2-015 a) Allemagne / b) Cour constitutionnelle fédérale / c) Deuxième S 14/05/1996 / e) 2 BvR 1507/93, 2 BvR 1508/93 / f) / g) à para Entscheidungen des Bundesverfassungsgerichts (Recueil officiel) / h) Et Grundrechtezeitschrift, 1996, 256; CODICES (Allemand)." Below this, it says "Mots-clés du Thésaurus systématique: 1.3.5.3 Justice constitutionnelle - Compétences - Objet du c". At the bottom, there is a search bar with "Search" and "Rank this query?" buttons, and a status bar showing "Records: 993647 Hits: 38".

CODICES a trouvé 38 décisions : Hits: 38



= Pour aller aux résultats suivants/ précédents

V. LE MASQUE DE RECHERCHE

Multi-Query

Les requêtes doivent être saisies de la même manière que pour le masque  
Voir point I. Exemple :

Search

**Search in:**   
 (Use Ctrl-Click and Shift-Click to select multiple infobases)

---

**Search For:**

**Options:**  Show only records with hits  
 Show only headings with hits  
 Words around hits to display:

Lire le résultat de la requête :

**CODICES Français 2000/2**  
 Returned a total of 19 Hits  
**[pays:italie] - 113**  
**région - 1034** & - 19  
[All View](#) | [Document View](#)

19 décisions abrégées de l'Italie contiennent le mot « région ».

Si vous choisissez l'option [All View](#) on vous présentera le sommaire et le document sur le même écran

19 + Décisions abrégées

- ...a) Italie / b) Cour constitut

**Décisions abrégées**  
**Italie**  
**ITA-2000-2-005**

+

ITA-2000-2-005

a) **Italie** / b) Cour constitutionnelle / c) / d) 14.07.2000 / e) 281/2000 / f) / g) *Gazzetta Ufficiale, Prima Serie* (Journal officiel), n° 30 du 19.07.2000 / h) CODICES (it

Mots-clés du Thésaurus systématique:  
**2.1.3.2.2 Sources du droit constitutionnel** - Caté  
 Jurisprudence - Jurisprudence internationale -

All Search Browse Document Contents HiList

Rank this query?

Records: 19 Hits: 19

En cliquant sur l'onglet  Contents, la partie gauche est en plein écran. Codices vous donne les informations suivantes sur les réponses à votre requête :

**Décisions abrégées**

... a) Italie / b) Cour constitutionnelle / c) / d) 14.07.2000 / e) 281/2000 / f..... qu'elle a été décidée  
 ... a) Italie / b) Cour constitutionnelle / c) / d) 07.04.2000 / e) 94/2000 / f.....2 de l'article 6 de la lo  
 ... a) Italie / b) Cour constitutionnelle / c) / d) 13/10/1999 / e) 391/1999 / f..... Deux conseillers rég  
 ... a) Italie / b) Cour constitutionnelle / c) / d) 26/03/1999 / e) 92/1999 / f..... Région, président / R

Des extraits de l'Identification des décisions qui répondent à votre requête :

- a) = pays
- b) = Cour qui a rendu la décision
- d) = date de la décision
- e) = numéro de la décision
- f) = extrait du texte de la décision contenant le mot objet de la requête

En cliquant sur l'onglet  Document

**Décisions abrégées**  
**Italie**  
**ITA-1999-1-003**



ITA-1999-1-003

**a) Italie / b) Cour constitutionnelle / c) / d) 26/03/1999 / e) 92/1999 / f) / g) Gazzetta Ufficiale, Prim. officiel), n° 13 du 31/03/1999 / h) CODICES (Italien).**

Mots-clés du Thésaurus systématique:

[4.6.4](#) **Institutions** - Organes exécutifs - Composition.  
[4.8.3.2](#) **Institutions** - Fédéralisme et régionalisme - Aspects institutionnels - Exécutif.

Vous entrez dans le texte des décisions abrégées répondant à la requête.

Pour passer d'un résultat à un autre cliquez sur les boutons .

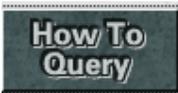
Si vous choisissez l'option [Document View](#) Les résultats de la requête seront présentés sous forme de document (sans le sommaire).

Vous pouvez bien entendu accéder au Sommaire en cliquant sur .

Ou visionner les résultats avec le sommaire à gauche et le document à droite avec l'onglet .

**CARACTERES GENERIQUES ET OPERATEURS DE RECHERCHE HABITUELS**

Un tableau récapitulant la syntaxe est disponible sous :



**Folio Infobase Query Syntax**

Operator or Scope	Examples
And	one two    one & two    one and two
Or	me   you    me or you
Not	^him    not him    her^him
Exclusive Or (XOR)	apples~oranges    apples xor oranges
Phrase	"to be or not"    "fourscore and seven"
Single Character Wildcard	wom?n    g??b?r
Multiple Character Wildcard	work*    h*t*
Ordered Proximity	"united states of america"/10
Unordered Proximity	"uncle sams army"@7
Stem (Word Form)	run%    great%
Thesaurus (Synonym)	flying\$    alteration\$
In Fields	[field weapon: knife gun (club bat)]

Les opérateurs de recherche habituels :

ET, OU, NON sont des opérateurs de recherche habituels.

Et, & : "Président et Parlement, "Président & Parlement", "Président Parlement": seuls les enregistrements contenant les deux termes seront retenus.

Ou, "Président ou Parlement" : les enregistrements contenant l'un des deux termes seront retenus

Non, "Président non Parlement" : seuls les enregistrements contenant le mot "Président" et non le mot "Parlement" seront retenus.

L'astérisque (\*) est un caractère générique. Il peut représenter une seule lettre ou plusieurs. Ajouté immédiatement après le mot recherché, il permet d'étendre la recherche à toutes les variantes du mot : le genre, adverbe, substantif etc...

Exemple : vous lancez une recherche sur "constitutionnel", un paragraphe contenant "constitutionnellement" ne sera pas retrouvé par CODICES, la recherche se faisant strictement sur le mot "constitutionnel".

Par contre si vous utilisez l'astérisque après le mot recherché, et sans espace : "constitutionnel\*", CODICES cherchera tous les mots qui sont identiques à "constitutionnel" plus ceux qui commencent par "constitutionnel", à savoir : constitutionnelle, constitutionnels, constitutionnelles, constitutionnellement.

Plus la racine est courte avant le caractère générique, plus l'utilisateur élargit la recherche et peut trouver les éléments qui l'intéressent. Si le mot recherché est "constitutio\*", le spectre de recherche est encore plus élargi que précédemment.

Le point d'interrogation (?) est un caractère générique qui ne remplace qu'une seule lettre, en cas de doute sur l'orthographe d'un mot par exemple. Exemple : ?us, va rechercher à la fois "jus" et "ius".